

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé 14,000,000.00
Fonds de Réserve 10,000,000.00
Profits non Partagés 583,196.01

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL
BUREAU DES DIRECTEURS

LE TRÈS HON. LORD STRATHCONA AND
MOUNT ROYAL, G.C.M.G., Président
SIR G. A. DRUMMOND, K.C.M.G., Vice-Président
A. T. Paterson, Ecr., Hon. Robt. Mackay
R. B. Angus, Ecr., Sir W. O. MacDonald
Edward B. Greenhalghs, Ecr., R. Q. Reid, Ecr.,
James Ross, Ecr.,

E. S. Clouston, Gérant Général.
A. Macnider, Inspecteur chef et Surint des Succursales.
H. V. Meredith, A-st. Gérant Général et Gérant à Montréal
F. W. Taylor, Asst. Inspecteur, Montréal
F. J. Hunter, Asst. Inspecteur, Winnipeg

SUCCURSALES EN CANADA

MONTREAL—C. W. Dean, Asst. Gérant.

Province d'Ontario:

Almonte, Belleville,
Brampton, St. Marys

Brockville, Chatham,
Collingwood, Cornwall,
Deseronto, Ft. William,
Goderich, Guelph,
Hamilton,

Toronto, do rue Yonge
Wallsburg, Prov. Québec:
Montréal, do Ave Papineau
do Pte St-Charles,
do rue Seigneurs,
do West End
do Westmount
Québec,

Sherman Ave
Kingston, Lindsay,
London, Ottawa,
Paris, Perth,
Peterboro, Picton,

Colombie Ang.
Armstrong, Greenwood,
Kelowna, Nelson,
New Denver,
New Westminster,
Rossland,
Vancouver,
Vernon,
Victoria

Pro. Maritimes:
Chatham, N. B.,
Fredericton, N. B.,
Moncton, N. B.,
St-Jean, N. B.,
Amherst, N. E.,
Gloucester, N. E.,
Halifax, N. E.

ILE DE TERRENEUVE
St. John's et Birch Cove, Bay of Islands.

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres.—Banque de Montréal 22 Archburch Lane E. O
ALEXANDER LANG, Gérant.

AUX ETATS-UNIS

New-York—R. Y. Hedden et J. M. Greata, agents, 59 Wall St.
Chicago—Banque de Montréal, J. W. de C. O'Grady, Gérant
Spokane, Wash.—Banque de Montréal.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres.—Banque d'Angleterre, The Union Bank of London,
et Smith's Bank Ltd.
The London and Westminster Bank, The National
Provincial Bank of England,
Liverpool—The Bank of Liverpool, Ltd.
Boulogne—The British Linen Company Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS

New-York—The National City Bank,
The Bank of New-York, N. B. A.,
The National Bank of Commerce & N. Y.,
Boston—The Merchants National Bank,
J. B. Moore & Co.,
Buffalo—The Marine Bank,
San Francisco—The First National Bank,
The Anglo-Californian Bank, Ltd.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P.Q.

CAPITAL PAYE 3329,465

RESERVE 75 000

DIRECTEURS:

J. C. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
L. P. MORIN, V. B. SICOTTE,
DR E. OSTIGUY, EUSEBE MORIN,
JOS. MORIN

W. A. MOREAU, L. F. PHILIE,

Caissier, Inspecteur.

Succursales:

Drummondville, H. St-Amant, Gérant.
St-Casimir, M. N. Jarry, Gérant.
Farnham, J. M. Bélanger, Gérant.
Iberville, J. F. Moreau, pro-gérant.
L'Assomption, H. V. Jarry, Gérant.

Correspondants:—Canada: Eastern Townships

Banque et ses succursales. Etats-Unis: New-York,

The First National Bank, Ledenburg, Thalmann &

Co., Boston: Merchants National Bank.

Arch. W. Wilks J. Wilfrid Michaud

WILKS & MICHAUD,

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour

toutes les provinces.

Recevent d'affaires de Faillites.

211 et 212 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Main 425 MONTREAL

Nous croyons, d'après la discussion de la clause ci-dessus au conseil, qu'en aucun cas la taxe ou la licence ne sera perçue de ceux qui font usage personnel des machines; que, par exemple, dans le cas des téléphones payants [slot telephone] et des compteurs à gaz automatiques ce sont les compagnies du téléphone et du gaz qui devront acquitter la taxe.

Nous croyons que c'est une erreur de penser que les compagnies de téléphone et du gaz paieront sur leurs revenus la nouvelle taxe; elles trouveront facilement un moyen de la faire peser sur le client; nous n'avons de cela aucun doute. Le conseil peut dire tout ce qu'il voudra à cet égard, il est incapable d'empêcher les compagnies de récupérer cette taxe de leur clientèle. En somme, ce sera encore le consommateur qui paiera, malgré les bonnes intentions de nos échelons.

Un autre point, ces machines automatiques, distribuées, employées par les commerçants qui débitent de la gomme à mâcher, du chocolat, etc., vont-elles être également taxées. Ces machines sont souvent la propriété des commerçants eux-mêmes, des détaillants; elles font partie de leur matériel de commerce. Ces commerçants paient déjà des taxes pour faire leur commerce, va-t-on encore taxer leur matériel? Voilà un point que nous voudrions voir éclairci. Nous ne pensons pas que ces petites machines soient comprises dans la clause ci-dessus, mais nous voudrions le savoir ainsi que les marchands qui font usage de ces machines.

L'échevin Sadler a dans ses remarques demandé à être renseigné exactement sur la signification de la clause, afin de savoir si elle n'était pas à l'encontre des intérêts des entreprises commerciales.

Nous craignons fort, en effet, que la taxe, si elle s'applique indistinctement à toutes les machines automatiques [slot machine] ne tuent l'industrie de ces machines.

On peut voir dans nos colonnes d'annonces qu'une maison vend des machines automatiques à un prix de \$8.00, y compris la marchandise [d'une valeur de \$6.50] qu'elles débitent. A ce compte, il reste pour la machine \$1.50; elle serait donc imposée pour le double de sa valeur. Si on prétend que ce n'est pas la valeur de la machine qui est taxée mais ce qu'elle produit, les machines automatiques disparaîtront en partie car il en est qui ne rapportent guère et ainsi disparaîtra la matière de la taxe.

De toutes façons la taxe est lourde; plus légère elle aurait pu passer presque inaperçue, mais telle qu'imposée nous doutons fort qu'elle puisse être maintenue devant les protestations qu'elle suscitera.

La maison Laporte, Martin & Cie Ltée accuse une augmentation sensible dans le placement des Eaux-de-vie Richard, et des whiskeys Ecossais Mitchell. Cette augmentation est justifiée par la qualité incomparable de ces marques, et annoncées comme elles le sont, la consommation de ces liqueurs de choix ne pourra que s'accroître constamment.

Ne vous levez pas de votre siège dans une assemblée pour parler, à moins que vous n'ayez quelque chose de sensé à dire.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital souscrit, - \$2,000,000

Capital payé, - 2,000,000

Fonds de Réserve, 1,200,000

DIRECTEURS: F. X. ST-CHARLES, Ecr., Président.
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Président.
HON. J. D. KOLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, Ecr.
ALPHONSE TURCOTTE, Ecr.
M. J. A. PRANDERGAST, Gérant-général,
C. A. GIROUX, Gérant local
F. G. LEDUC, Assistant-Gérant,
O. E. DORAIS, Inspecteur

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL
SUCCURSALES: Québec, St-Roch, Trois-Rivières,
Joliette, Valfield, Louiseville, Sherbrooke,
St-Martin, P. Q., St-Jérôme, Vankeek Hill, Ont.,
St-Boniface, Man., Winnipeg, Man., St-Henri, près
Montréal; Montréal: 1593 et Catherine, 1750 Ste-
Catherine, 2217 Notre-Dame Hochelaga et Pointe
St-Charles.

CORRESPONDANTS:

National Park Bank.
National City Bank.
The National Bank of N. A.
Importers and Traders Nat. Bank.
Merchants Nat'l Bank.
M.M. Ladenburg, Thalmann & Co.
Heidelberg, Ickelheimer & Co.
Kountz Brothers.
Boston: International Trust Co.
National Shawmut Bank.
National Bank of Redemption.
Philadelphia: The Philadelphia National Bank.
The Fourth Street National Bank.
Chicago: National Live Stock Bank.
Illinois Trust and Savings Bank.
Clydesdale Bank, limited.
Crédit Lyonnais de Paris.
Crédit Industriel et commercial.
Comptoir National d'escompte
de Paris.
Londres, Anglt.: Crédit Lyonnais.
Société Générale.
Paris, Fra.: Crédit Industriel et Commercial.
Comptoir Nat'l d'Escompte de Paris.
Bruxelles, Bel.: Crédit Lyonnais.
Berlin, Allem.: Deutsche Bank.
Vienne, Autr.: Banque I.R.P. des Pays Autrichiens.
Rotterdam, Hol.: Banque de Rotterdam.
Lettres de Crédit émises payables dans toutes
les parties du monde.
Intérêts alloués sur dépôts d'épargne.

LA
BANQUE NATIONALE

AVIS.

LUNDI, le 1er MAI prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de TROIS pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse Ville, mercredi, le 17 mai prochain, à 5 heures p.m.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire, avant 3 heures p. m., jeudi le 11 mai prochain.

Par ordre du bureau de direction.

P. LAFRANCE,

Gérant.

Québec, le 21 mars 1905.

GEO. GONTHIER,

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

Représentant "The Account, Audit Co'y, Ltd." of New York. Spécialités: Auditions de livres, Organisations de Comptabilités et Règlements de Successions

7 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

TEL. BELX, MAIN 2113.